



français
cycle 4

Nouveau
programme
2016

Brevet

3^e

Cahier d'activités

Isabelle Nivôse

*Certifiée de Lettres modernes
Académie de Paris*

Véronique Rengeard

*Certifiée de Lettres modernes
Académie de Rennes*

Année scolaire

Nom

Prénom

Classe

Sommaire

Le Diplôme National du Brevet (BO du 8 avril 2016)	4
La nouvelle épreuve de français du DNB : connaissances et compétences attendues	5

SUJETS GUIDÉS

THÈME 1 ■ Se raconter, se représenter

Sujet 1 Sylvain Tesson, <i>Dans les forêts de Sibérie</i> , 2011, récit autobiographique	6
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	8
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	10
Travail d'écriture	11

THÈME 2 ■ Dénoncer les travers de la société

Sujet 2 Annie Ernaux, <i>Regarde les lumières mon amour</i> , 2014, journal intime	13
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	15
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	17
Travail d'écriture	18

THÈME 3 ■ Visions poétiques du monde

Sujet 3 Alain Bosquet, « Le poète comme meuble », 1981, poésie	20
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	22
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	24
Travail d'écriture	25

THÈME 4 ■ Agir dans la cité : individu et pouvoir

Sujet 4 Marc Dugain, <i>La Chambre des officiers</i> , 1998, roman	27
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	29
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	31
Travail d'écriture	32

Édition : Françoise Lepage • Direction artistique : Pierre Taillemite • Réalisation : Langage graphique • Fabrication : Jean-Philippe Dore
Couverture : plat 2 : coll. ChristopheL © Nord Ouest Productions / France3 Cinema / Zephyr Productions ;
plat 3 : © Keystone France / Gamma-Rapho

p. 7 Thomas Goisque / Figarophoto ; p. 14 © Lydie Lecarpentier / REA ; p. 20 Le printemps des poètes, réalisée par Muriel Seauve (graphiste/éditrice)
pour le printemps des poètes à l'atelier-galerie le22 à Taulignan (Drôme provençale) ; p. 28 coll. ChristopheL ; p. 35 Extrait de l'ouvrage
120 rue de la gare de Léo Malet et Tardi / © Casterman ; p. 42 © Karsten; Moran / *The New York Times* – REA ; p. 49 © Bianchetti / Leemage.

BORDAS/SEJER, 2017 – ISBN 978-2-04-733430-0



N° projet : 10230146
Dépôt légal : janvier 2017
Imprimé en Italie
chez Rotolito Lombarda

Sujet 5 Paul Éluard, « Courage », 1944, poésie	34
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	36
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	38
Travail d'écriture	39
Sujet 6 Eugène Ionesco, <i>Rhinocéros</i> , 1959, théâtre	41
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	43
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	45
Travail d'écriture	46
THÈME 5 ■ Progrès et rêves scientifiques	
Sujet 7 Émile Zola, <i>Le Docteur Pascal</i> , 1893, roman	49
Partie I : Comprendre, analyser, interpréter	
Questions	51
Partie II : Rédaction et maîtrise de la langue	
Dictée – Réécriture	53
Travail d'écriture	57

OUTILS DE LANGUE ET DE RÉDACTION

1 La phrase	56
2 Les types et les formes de phrases	58
3 Les trois types de subordonnées : relative, complétive, circonstancielle	61
4 Les propositions subordonnées circonstancielle	62
5 La proposition subordonnée circonstancielle de condition	64
6 Les fonctions du mot dans la phrase	65
7 Les paroles rapportées : discours direct, indirect, indirect libre	67
8 Les valeurs des temps simples de l'indicatif	68
9 La conjugaison des temps composés	70
10 L'accord du participe passé	71
11 Les homophones	72
12 Les figures de style	74
13 Le récit	75
14 Le théâtre	76
15 La poésie	77
16 Introduire et conclure	78
17 Argumenter	79

L'épreuve écrite de français du nouveau Diplôme national du Brevet BO n° 14 du 8 avril 2016

Commune à tous les candidats, l'épreuve écrite de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen », et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les connaissances et les compétences des candidats en français sont évaluées dans l'ensemble de l'épreuve ainsi que dans des temps spécifiques à la discipline.

L'épreuve écrite de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique

Première partie <i>Analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages (3 heures)</i>			Deuxième partie <i>Français – Rédaction et maîtrise de la langue (2 heures)</i>	
Première période : <i>Histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)</i>	Pause de 15 min	Deuxième période : <i>Français – Comprendre, analyser et interpréter (1 heure)</i>	<i>1. Dictée et réécriture (30 minutes)</i>	<i>2. Travail d'écriture (1 h 30)</i>

L'épreuve écrite de français

■ Objectifs de l'épreuve

Les parties de l'épreuve spécifiquement dédiées au français visent l'évaluation des compétences langagières écrites (en réception et en production), des compétences linguistiques (systèmes orthographique, grammatical et lexical, ainsi qu'éléments d'histoire de la langue) et de la culture littéraire et artistique des candidats (œuvres littéraires du patrimoine national, productions contemporaines, littératures de langue française et autres productions artistiques, en particulier les images fixes et mobiles).

Pour les candidats de la série générale, les sujets et les modalités de l'épreuve de français se réfèrent au programme du cycle 4 et plus particulièrement à celui de la classe de troisième. Pour les candidats de la série professionnelle, les sujets tiennent compte des spécificités des classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel et des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté.

■ Structure de l'épreuve et notation

L'épreuve écrite de français, notée sur 50 points, se décompose en deux temps nettement distincts :

● Première partie (1 h) : Comprendre, analyser et interpréter (20 points)

L'épreuve prend appui sur un corpus de français composé d'un texte littéraire (d'une longueur maximale d'une trentaine de lignes) et d'une image ou d'un document artistique.

L'évaluation porte sur une série de questions qui concernent le texte et le document iconographique : il s'agit principalement d'apprécier la capacité des candidats à comprendre, analyser et interpréter des documents et des œuvres.

● Deuxième partie (2 h) : Rédaction et maîtrise de la langue (30 points)

La maîtrise de la langue française à l'écrit est évaluée dans toutes les parties de l'épreuve, mais principalement dans la deuxième partie, consacrée à l'écrit sous différentes formes : cette partie permet notamment d'apprécier la capacité des candidats à rédiger un texte long.

1. Dictée et réécriture (30 mn, au début de la deuxième partie de l'épreuve)

– la dictée (20 mn) porte sur un texte de 600 signes environ, dont le thème est en lien avec le corpus de français et la difficulté référencée aux attentes orthographiques des programmes (5 points) ;

– la réécriture (10 mn) propose de réécrire un court fragment de texte dont il s'agit de transformer les temps et/ou l'énonciation et/ou les personnes et/ou les genres, etc. de manière à obtenir cinq ou six formes modifiées (5 points).

Attention : Les erreurs de pure copie ne portant pas sur les formes à modifier sont prises en compte dans l'évaluation selon un barème spécifique (0,25 contre 0,5 ou 1 point par forme à modifier selon les cas).

2. Travail d'écriture (1 h 30) (20 points)

Deux sujets portant sur la thématique du corpus de français sont proposés au candidat, qui traite, au choix, l'un des deux : le premier est un sujet de réflexion, le second un sujet d'invention.

Le candidat doit produire un texte de deux pages au moins (environ 300 mots), cohérent, construit en paragraphes et conforme aux normes de la langue écrite (orthographe, syntaxe, présentation).

Les candidats rédigent chacune des composantes de l'épreuve sur une copie distincte ; chaque copie est relevée à la fin du temps imparti à chaque composante de l'épreuve.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, la copie est relevée dès la fin des exercices de dictée et de réécriture, les candidats étant autorisés à utiliser un dictionnaire de langue française pour le travail d'écriture.

L'épreuve de français du nouveau DNB : connaissances et compétences attendues

- L'épreuve de français du nouveau DNB fait appel à vos capacités de **compréhension**, d'**analyse**, d'**interprétation** et d'**expression**. Elle évalue vos capacités d'**autonomie** et d'**initiative** dans la lecture des textes et des images ou documents artistiques, comme dans l'expression écrite et l'argumentation.

Le corpus

- L'épreuve de français prend appui sur un corpus composé d'un **texte littéraire** d'une trentaine de lignes et, éventuellement, d'une **image** ou d'un **document artistique**.

Les questions

- La compréhension des documents du corpus, texte littéraire et image ou document artistique, est évaluée par des questions portant sur chacun d'entre eux. Avant de vous intéresser aux questions, vous devez **observer précisément l'image** ou **document artistique** et **lire attentivement** le texte littéraire.
- L'énoncé des questions peut comporter une part d'implicite : la **lecture attentive de chaque énoncé** s'impose.
- Pour le texte littéraire, les sujets proposent **plusieurs types de questions** :
 - des **questions de compréhension, lexicales et grammaticales** : elles demandent des **réponses brèves** ;
 - des **questions de compréhension** prenant la forme de **questionnaires à choix multiples** ;
 - des **questions demandant l'analyse d'un passage**, avec le **relevé** et l'**interprétation de faits de langue** (par exemple, un champ lexical) ou de figures de style (métaphore, comparaison...) : on attend une **réponse rédigée**, avec des **citations du texte** ;
 - des **questions demandant la formulation d'un point de vue personnel ou d'un jugement** sur un aspect du texte : elles exigent une **réponse développée et argumentée, justifiant votre point de vue** ;
 - des **questions vous invitant à l'interprétation de l'ensemble** ou d'une large partie du texte : votre **réponse, développée et rédigée**, doit aller à l'essentiel, tout en prenant appui sur des citations précises et commentées.

La réécriture et la dictée

Elles évaluent plus particulièrement la **maitrise de la langue** et l'**orthographe**.

- **Pour réussir la dictée**, il faut **écouter attentivement sa première lecture** pour **saisir le sens global** du texte. Il faut ensuite **relire soigneusement** sa copie (respect des accords, des conjugaisons, de l'orthographe lexicale, de la ponctuation).
- **Pour réussir la réécriture**, vous devez **lire attentivement la consigne donnée** et identifier les **transformations orthographiques** qu'entraîne la reformulation du texte.

Le travail d'écriture

Vous avez le choix entre **deux sujets**, l'un de **réflexion**, l'autre d'**invention**. Tous deux portent sur la thématique du corpus de français.

- Pour faire le bon choix, vous devez donc :
 - identifier précisément la **thématique du corpus** de français, commune avec celle du corpus d'histoire-géographie, enseignement moral et civique ;
 - identifier les **attentes** de chaque sujet et les **moyens dont vous disposez** pour y répondre ; vous pouvez prendre appui sur les éléments fournis par le double corpus (histoire et géographie et enseignement moral et civique d'une part, français d'autre part) ;
 - **choisir le sujet qui correspond le mieux à vos connaissances, sans revenir sur votre choix**.
- Avant de vous lancer dans la rédaction, vous devez définir précisément :
 - pour le **sujet de réflexion** : le **thème** abordé (pour éviter le hors-sujet) ou la **prise de position** qui vous est demandée. Vous devrez ensuite choisir le **point de vue** que vous voulez soutenir, à l'aide d'**arguments** et d'**exemples, organisés de façon cohérente** ;
 - pour le **sujet d'invention** : le **genre de texte** demandé (récit, description, portrait, dialogue, lettre...), la **situation d'énonciation** requise (qui parle à qui ? quand ? où ?) et le **point de vue** à adopter.
- Le nouveau brevet fait appel à votre réflexion et à vos capacités d'expression personnelle. La large part de liberté qui vous est donnée suppose un bon entraînement : ce cahier est conçu pour vous y aider.